



FONDATION NATIONALE
ENTREPRISE ET PERFORMANCE

Créée en 1969, la Fondation a été reconnue d'utilité publique par décret en date du 27 décembre 1973. Elle agit, depuis 40 ans, au service du décloisonnement entre les entreprises et les administrations territoriales, nationales et européennes. Elle organise des missions d'études et de recherche qui réunissent des cadres issus de ces diverses structures, créent entre elles des liens de proximité, offrent à chacun une expérience de développement personnel et d'ouverture vers l'international, et en définitive, visent l'efficacité de l'économie française.

Lieu d'échanges et de débats, la Fondation s'attache à l'analyse de sujets majeurs et d'actualité, qui sont à la charnière de l'économie et des phénomènes sociaux et internationaux, entre les entreprises et les administrations, entre le secteur public et le secteur privé. Le propos est, au travers de rapports annuels thématiques, d'enrichir la réflexion et l'action par des propositions concrètes et pertinentes, utiles pour les administrations et les entreprises ; elles contribuent, à ce titre, à la recherche de leur performance.

La force de ces propositions est liée à la pluridisciplinarité de chaque équipe de mission annuelle, composée principalement de cadres et fonctionnaires sélectionnés par les entreprises membres et les administrations, représentatifs de formations, fonctions et métiers variés. Elle est liée aussi à la démarche adoptée : après l'analyse de la problématique en France, chaque mission recherche à l'étranger, tant en Europe qu'au-delà, les meilleures pratiques. Enfin, le fait qu'elle soit guidée tout au long de son parcours par un *mentor*, haute personnalité reconnue pour son expertise du sujet, constitue à la fois un atout et une garantie de fiabilité.

Inscrite pour chacun dans un parcours professionnel, une telle Mission peut renforcer l'expertise dans une fonction reliée au thème. Elle peut constituer une passerelle de développement entre deux fonctions ou deux affectations. Elle peut, plus directement encore, remplir une attente propre à l'organisation d'appartenance dans le domaine traité : mise en place ou actualisation d'une politique dédiée, démultiplication de savoirs ou savoir-faire au sein de la structure.



FONDATION NATIONALE
ENTREPRISE ET PERFORMANCE
40 ans de propositions au service de la performance

MISSION 2012

Risques majeurs industriels et naturels :
gestion de crise, conditions
d'efficacité de l'action publique
et de l'action des entreprises

CADRES DES ENTREPRISES
ET DE L'ADMINISTRATION



FONDATION NATIONALE
ENTREPRISE ET PERFORMANCE

La Fondation permet chaque année à des cadres d'entreprises et à des fonctionnaires de participer à une étude en commun sur un thème représentatif de l'adaptation des entreprises et de l'administration à l'évolution de l'environnement français et international. Ceci se traduit par la rédaction et la diffusion d'un rapport collectif élaboré à partir de matériaux recueillis en France et à l'étranger, rapport portant des propositions concrètes, pratiques, applicables.

Ces missions permettent aux participants, au sein de groupes pluridisciplinaires, d'acquérir dans des domaines complémentaires à leur expérience professionnelle une référence pratique enrichissante.

Méthode : Choisi par le Conseil d'Administration, le sujet est représentatif des préoccupations des administrations et des entreprises face à l'évolution de la société française dans un contexte international. Le groupe est accompagné dans ses recherches par un "mentor", personnalité reconnue pour ses connaissances et son expérience sur le thème. Il oriente l'activité du groupe, le guide dans la recherche des contacts pertinents en France et à l'étranger, l'aide dans la construction et la présentation du rapport. La Déléguée Générale et le Secrétaire Général de la Fondation assurent le "coaching" de chaque mission. Les voyages et les contacts à l'étranger sont organisés avec l'appui du Ministère des Affaires Étrangères et du Ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi à travers les ambassades et consulats et les postes d'expansion économique. Chaque groupe conduit sa recherche dans cinq pays, outre en France et au sein des instances européennes.

Calendrier : La Fondation sélectionne sur dossiers des candidats invités début 2012 à dialoguer avec un panel de sélection chargé de composer un groupe pluridisciplinaire d'une dizaine de membres. La composition de ce groupe sera annoncée en mars 2012.

- jusqu'à l'été 2012 : travail préparatoire en France, centré sur l'explicitation des problématiques, se traduisant par un "Rapport d'étape",
- mi-septembre à mi-décembre 2012 : visites à l'étranger, en général d'une semaine par pays,
- décembre 2012 à mars 2013 : rédaction finalisée du rapport, présenté à une date fixée en fonction des opportunités. Ce rapport fait l'objet d'une large diffusion.

*

Une telle Mission peut renforcer l'expertise dans une fonction reliée au thème. Elle peut constituer une passerelle de développement entre deux fonctions ou deux affectations. Elle peut, plus directement encore, remplir une attente propre à l'organisation d'appartenance dans le domaine traité : mise en place ou actualisation d'une politique dédiée, démultiplication de savoirs ou savoir-faire au sein de la structure.

MISSION 2012

Risques majeurs industriels et naturels : gestion de crise, conditions d'efficacité de l'action publique et de l'action des entreprises

La complexité des crises liées à des risques majeurs industriels ou naturels est croissante, de même que la définition et la mise en œuvre de politiques visant à les prévenir et les maîtriser.

L'étude, qui s'appuiera sur des éléments partagés de définition du concept de crise liée à la survenance de risques majeurs, s'attachera particulièrement à l'analyse des conditions d'efficacité des modes de gestion de ces crises, et de la collaboration et coordination entre les acteurs et parties prenantes : ministères, administrations centrales et territoriales, entreprises, société civile et ses représentants, presse.

L'articulation des réflexions proposera un constat de l'existant, fondé par exemple sur l'analyse de quelques cas typiques, et de recommandations s'appuyant sur les meilleures pratiques internationales, en prévention et maîtrise des risques majeurs visés : méthodes d'anticipation, d'évaluation et de veille, modélisation des phénomènes et normalisation, plans de secours, information du public et communication, organisation de la sécurité civile, exploitation des retours d'expérience pour pallier les défaillances organisationnelles et humaines.

Il conviendra d'explorer l'influence sur la perception et l'identification même de ces risques - catastrophe naturelle ou accident industriel - de facteurs culturels, historiques ou conjoncturels propres à telle ou telle communauté humaine.

Il conviendra parallèlement d'approfondir les différentes stratégies de gestion de ces risques majeurs : la prévention - visant à diminuer la probabilité d'occurrence -, les actions correctives - visant à diminuer l'effet du risque s'il survient -, les palliatifs - visant à compenser les préjudices et dommages subis -.

Il conviendra également, s'agissant des palliatifs, de différencier ce qui relève de la gestion de crise à proprement parler - exercice, simulation de crise, aspects organisationnels - et du « post accidentel ». Comment à l'avance prévoir les mesures qui seront mises en place en cas d'accident ? Comment parler de cette phase de préparation, en dehors du temps de la crise ? Comment faire accepter qu'il faut se préparer à l'après accident ?

Il reviendra au groupe d'étude constitué, en fonction des profils de ses membres, d'identifier des secteurs privilégiés d'observation des risques industriels majeurs : transport aérien, ferroviaire et maritime, exploitations minières, industrie nucléaire, aérospatiale, pétrolière, chimique, pharmaceutique, à titre d'exemples.

Plus globalement, devront être examinés les enjeux de la maîtrise de l'urbanisation périphérique, du vieillissement des installations, de la formation continue et du développement des compétences, du degré d'implication souhaitable et souhaitée des parties prenantes, de la gestion sur la durée des effets sanitaires et, d'une manière générale, des impacts différés des catastrophes dans l'espace et le temps.

Demande de dossier de candidature : FNEP - 92 avenue de France, 75013 PARIS

Tel : 01 53 94 33 00 Fax : 01 53 94 99 04

Email : fnep@exterieur.rff.fr Web : <http://www.fnep.org> <http://www.fnep.eu>

La participation à la mission requiert une très bonne connaissance de l'anglais.